



La Gazette de Monteynard

Les dates à retenir

16 avril

Ramassage des
encombrants

22 avril et 6 mai

Élections
présidentielles

8 mai

Commémoration

10 et 17 juin

Elections
législatives

Dans ce numéro

- Délibérations et travaux
- Urbanisme
- Infos diverses
- Les « moloks »
- A l'école
- Etat Civil
- Petites annonces

Délibérations et travaux

Demande de subvention de la crèche de Notre-Dame-de-Vaulx

Le Conseil Municipal décide de répondre favorablement à la demande de subvention de cette structure considérant la fréquentation régulière d'un enfant de la commune.

Le Conseil Municipal fixe à 130 € le montant de la subvention qui correspond aux mêmes critères de participation de la halte garderie de Saint-Georges-de-Commiers

Demande de subvention au fonctionnement et à l'installation de l'antenne Matheysine de Radio Mont Aiguille

La municipalité est sollicitée pour contribuer aux frais de fonctionnement et d'installation de l'antenne Matheysine de Radio Mont Aiguille.

Le Conseil Municipal n'est pas hostile à accompagner cette structure qui présente un intérêt certain pour le plateau matheysin mais souhaite obtenir des précisions quant au coût des dépenses engagées annuellement tant pour le fonctionnement que pour l'investissement.

Par ailleurs, le Conseil Municipal décide de se rapprocher de la Communauté de Communes de la Matheysine qui a été également sollicitée afin de connaître la suite qui a été réservée à la demande.

Demande de subvention de l'association de pêche du lac de Monteynard

L'activité pêche du lac de Monteynard attire bon nombre d'adeptes mais nécessite des opérations d'empoisonnement régulières car les reproductions naturelles ne sont pas possibles pour les carnassiers (truites, brochet, tanches, etc.) notamment à cause du niveau bas du lac.

Le Conseil Municipal décide d'allouer une subvention de 150 €.

Renouvellement de la convention avec la Mairie de Susville

Le Conseil Municipal approuve le renouvel-

lement de la convention à intervenir avec la Mairie de Susville, document qui fixe les modalités administratives et financières de la mise à disposition de l'animateur gymnastique au profit de l'école.

Modification n° 4 du Plan d'Occupation des Sols

L'enquête publique relative à la modification du Plan d'Occupation des Sols est terminée et validée par le Commissaire-enquêteur.

Le Conseil Municipal approuve la modification pour la rendre effective.

Comptes administratifs et comptes de gestion 2011

Budget communal

L'exercice 2011 se solde par un excédent sections de fonctionnement et d'investissement confondues de 97.184,80 €.

Budget Eau et Assainissement

L'exercice 2011 se solde par un excédent sections de fonctionnement et d'investissement confondues de 1.428,14 €.

Régie Municipale des Transports

L'exercice 2011 se solde par un excédent sections de fonctionnement et d'investissement confondues de 11.987,89 €.

Les comptes administratifs et les comptes de gestion établis par le Trésorier sont acceptés et votés à l'unanimité.

Orientations budgétaires 2012

Le Conseil Municipal, considérant la situation économique toujours fragilisée par l'effet de crise, décide de n'appliquer aucune augmentation sur les impôts locaux, le prix de l'eau et de l'assainissement et le montant de la redevance pour le ramassage des ordures ménagères.

Quant aux travaux d'investissement pour l'exercice 2012, le Conseil Municipal décide de ne rien engager tant que la subvention attendue du Conseil Général pour la mise



en place de la station d'épuration n'est pas encaissée. Un premier courrier de mécontentement a été adressé au Conseil Général en octobre 2011 mais la réponse apportée n'est pas satisfaisante car aucune date de paiement n'est indiquée.

Le Conseil Municipal n'exclut pas d'engager une nouvelle action plus percutante visant à engager la responsabilité des instances départementales de la décision municipale de geler tout investissement prévu pour la création des réseaux de raccordement à la station d'épuration, travaux attendus par les entreprises locales, touchées par le manque d'activité lié à la crise.

Démission d'un Conseiller Municipal

Le Maire informe le Conseil Municipal de la démission de Mme Bobrzyk Odile pour raisons personnelles.

Urbanisme

Permis de construire

- ◆ Avis favorable à M. Reynet David pour la construction d'une maison sur un terrain situé aux Blais (cime).

Permanences de l'architecte conseiller pour le 2^{ème} trimestre 2012 (3ème vendredi du mois de 16 à 19 h)

- 20 avril
- 25 mai (le 18 correspondant avec le pont de l'Ascension)
- 15 juin

Infos diverses

Ramassage des encombrants

Il aura lieu **le lundi 16 avril 2012**.

Pensez à déposer au lieu habituel de ramassage des poubelles ce dont vous souhaitez vous débarrasser et qui n'est pas collecté.

Pour les objets lourds à dépla-



cer, s'inscrire en Mairie jusqu'au 13 avril 2012 à 17 h. Nous demandons également à chacun de ne déposer les objets destinés au ramassage que la veille à partir de 17 h pour éviter les passages de particuliers qui trient les dépôts de façon anarchique.

Elections présidentielles

Elles auront lieu les dimanches 22 avril et 6 mai 2012.

Le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 18 h.

Attention le vote par correspondance n'existe plus.

Les procurations sont délivrées par une gendarmerie. Se munir d'une pièce d'identité et des nom, prénom, date et lieu de naissance de la personne à qui est donnée procuration, qui doit obligatoirement être inscrit sur la liste électorale de la commune.

Elections législatives

Elles auront lieu les dimanches 10 et 17 juin 2012.

Le bureau de vote sera ouvert de 8 h à 18 h voire plus tard en fonction du choix des communes de la circonscription.

Pour le vote par procuration, la procédure est identique à celle des élections présidentielles.

Commémoration du 8 mai 2012

La population est cordialement invitée à la commémoration.

Rendez-vous à 11 h au cimetière.

La cérémonie sera suivie d'un apéritif offert par la municipalité à la Mairie.

Formation pour l'utilisation d'un défibrillateur

La Commune dispose d'un défibrillateur et organise le mercredi 30 mai prochain après-midi une journée de formation destinée au personnel, enseignants et élus de la Commune.

Il reste des places que la municipalité propose de réserver aux assistantes maternelles et aides-ménagères exerçant sur la commune.

Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître en Mairie avant le 20 avril 2012 .

Recensement militaire

Nous rappelons que les jeunes filles et garçons doivent se faire recenser le mois ou le trimestre qui suit leur 16^{ème} anniversaire.

Se présenter en Mairie muni(e) du livret de famille.

Nettoyage des réservoirs d'eau

Comme chaque année, le nettoyage est prévu à partir de mi-mai.

L'utilisation de javel pour la désinfection peut entraîner une odeur ou un goût durant plusieurs jours.

En tout état de cause, les dosages utilisés sont réglementés et ne présentent aucun danger sur la santé publique.

Fermeture de la Mairie

La mairie sera fermée au public le lundi 7 mai et le vendredi 18 mai 2012 (ponts des 8 mai et ascension).

Site Internet

Un site pour la Mairie de Monteynard est en cours de création.

1962-2012 : 50 ans du barrage de Monteynard

Découvrez le site dédié à la célébration du cinquantenaire du barrage E.D.F. sur internet : www.50ans-monteynard.fr et les nombreuses manifestations prévues à cette occasion.

Deux journées portes ouvertes du barrage au grand public sont programmées les 28 juillet et 15 septembre 2012 sur réservation exclusivement.



Spécial « moloks »

Le Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Déchets Ménagers (S.I.C.T.D.M.) lance une campagne incitative à la mise en place de moloks.

Le molok est un container d'une contenance de 5 m3 partiellement enterré et concerne environ 80 habitants.

L'implantation doit répondre à plusieurs critères : absence de réseaux aériens et/ou enterrés, zone de stationnement pour permettre aux usagers le dépôt des sacs poubelles en toute sécurité, conditions de collecte du camion qui ne gênent pas la sécurité routière, etc.

Le coût du molok est de 2.000 € financé à 50 % par le S.I.C.T.D.M., l'implantation est à la charge exclusive de la municipalité.

La municipalité envisage la pose de 10 moloks pour desservir au mieux l'ensemble des hameaux.

Les travaux correspondants pourraient avoir lieu dans les prochains mois.



L'intérêt de l'installation de ces containers semi-enterrés :

Pour le citoyen : faire un acte qui, comme le tri, contribue à une meilleure organisation et à une baisse du coût des ordures ménagères, ne plus avoir de bacs qui traînent susceptibles d'être renversés par le vent ou des chiens,

Pour l'usager : ne plus avoir de poubelles ni d'odeur à la maison, ne plus avoir de rendez-vous avec le camion de ramassage à heure et jour fixe, plus de problèmes avec la neige, pas de limitation de place en cas de circonstances exceptionnelles à la maison (fête par exemple),

Pour les collectivités : réduire le coût de la collecte et optimiser les tournées de collecte en fonction du remplissage, collecte en continue donc plus d'obligation de passer tel jour à telle heure ».

Autre élément important : l'installation des moloks ne réduit pas le coût de la facture annuelle du contribuable mais contribue de façon certaine à freiner l'augmentation du service puisque l'économie réalisée sur le ramassage permettra de financer (sans répercussion) les augmentations appliquées chaque année par les usines de traitement.



A l'école

Cantine et garderie

Bienvenue à Anne-Sophie Picchioni qui pourvoit au remplacement de Marie-Hélène Turc, en congé maladie puis très prochainement en congé maternité.

Le carnaval

Le carnaval reporté à cause du froid s'est finalement déroulé le 2 mars sous un soleil radieux.

Les enfants des trois classes déguisés, accompagnés des enseignants et des parents qui avaient pu être présents se sont rendus à la salle polyvalente pour brûler M. Carnaval.

L'après-midi s'est terminé par la dégustation de gâteaux préparés par les parents.

Conseil d'école

Le conseil d'école a eu lieu mardi 27 mars dernier en présence des enseignants, de M. le Maire, de l'ATSEM, des parents délégués.

A cette occasion, le Maire a accepté de mettre à disposition le minibus pour le transport d'un piano qu'offre à l'école un membre de la famille d'Hervé Gagliardini.

La municipalité financera aussi l'opération régulière (1 fois par an voire tous les 2 ans) qui consiste à procéder aux accords de l'instrument.

Un grand merci au donateur.

Le Sou des écoles toujours dynamique !!!

Pour financer des sorties et la classe de mer, les bénévoles du Sou des écoles se mobilisent sans compter.

Après la soirée « PASTA » à la salle des fêtes qui a réuni une centaine de convives une vente de caillettes, gratins et tartes a été organisée samedi 24 mars.

Près de 400 caillettes et parts de gratins cuits dans le four communal ont été vendues.

D'autres animations au programme

Randonnée familiale

Rendez vous le samedi 12 mai 2012 à 8 h 30 à la salle polyvalente pour le départ de la rando familiale au cours de laquelle un petit déjeuner sera partagé. Inscription : 2 €

Après l'effort, un « repas du terroir » sera servi à la salle polyvalente. Les modalités d'inscriptions seront communiquées ultérieurement.

Kermesse

Réservez d'ores et déjà votre journée du 9 juin 2012 pour la fête de l'école avec les traditionnels spectacles préparés par les enseignants et la kermesse du Sou des Ecoles (cross pour les enfants le matin, jeux pour enfants l'après-midi).

Restauration sur place à midi.

Un grand coup de chapeau à tous et merci à l'ensemble des participants !

Etat Civil

Naissances

- ◆ **Liam, Alexandre, André LIGOT** né le 27 décembre 2011 à Saint-Martin-d'Hères



- ◆ **Quentin HERNANDEZ** né le 2 février 2012 à Echirolles

Bienvenue

Aux familles nouvellement installées

- ◆ Adelys Pierre, chemin de la Buissière
- ◆ Dos Santos Audrey, chemin des Granges
- ◆ Ramus Coline rue de la Ville

Vos petites annonces en VRAC

- ◆ Vends skis de fonds Rossignol + fixations + bâtons et chaussures (pointure 42) – très bon état - Prix : 180 €
skis alpins Dynastar + fixations loock + bâtons – bon état – prix 80 €
maison – bon état – bonnes prestations
Tél : 06 63 51 81 00.

- ◆ Vends coffre de toit « thule 700 » avec ensemble des fixations. Contenance : 350 l.
Dimensions : 2,60 x 0,60. Etat neuf. Prix : 250 €. Tél.: 06.23.50.45.61.

- ◆ Vends salon de jardin en teck aspect vieilli comprenant une table octogonale Ø 120 avec rallonge sous plateau, dim avec rallonge : 120 x 170 + 4 chaises pliantes (teck et même aspect). Prix : 130 € à débattre. Tél.: 04.76.30.68.91.

- ◆ A louer à Port-Camargue, studio cabine pour 4 personnes. Accès direct à la plage. Tarifs suivant période. Pour tout renseignement, Tél. : 06.87.84.16.93